

RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY DE CONCOURS ITRF

(à transmettre au ministère ou au centre organisateur à la fin du concours)

Nom de l'établissement organisateur : **Université Grenoble Alpes**

PHASE : **Admission** **Admissibilité**

Nom de la présidente de jury : Elise CHARBONNIER

Intitulé du concours (corps, BAP et emploi-type) : **Technicien de Recherche et Formation classe normale BAP J**
« **Gestionnaire financier et comptable** »

Nature du concours : **externe**

Nombre de postes mis au concours : 7

Nombre de candidats : 17

Bilan qualitatif : déroulement des épreuves, sujets, niveau des candidats, problèmes, suggestions...

Les postes étaient répartis comme suit entre chaque académie :

- 2 pour Grenoble

- 5 pour Lyon

La répartition des admissibles était la suivante :

- 13 candidats pour Grenoble dont 1 candidat ne s'étant pas présenté à l'oral et s'étant excusé par avance

- 4 candidats pour Lyon

Les oraux ont eu lieu sur 1,5 jours et demi.

Comme cela est prévu dans le cadre de cette épreuve, l'entretien s'est déroulé en deux phases : présentation d'au maximum cinq minutes par le candidat puis vingt minutes d'échanges.

Les membres du jury ont, pour cette épreuve, cherché à mettre à l'aise les candidats en se présentant et en rappelant les modalités de l'épreuve.

Globalement, les candidats ont respecté le temps imparti à la présentation même si, dans de rares cas, un rappel du temps a dû être fait et si, le jury a pu regretter que certaines présentations soient un peu trop courtes. Il est dans l'intérêt du candidat d'optimiser la durée de cette partie de l'épreuve.

Les présentations ont été travaillées par les candidats.

Concernant le déroulé des épreuves, globalement les candidats étaient plutôt à l'aise sur leur présentation et sur les questions relatives à leur poste. Et ils ont dans l'ensemble, plutôt bien maîtrisé leur stress. Et tous ont pu aller au bout de leur présentation.

Toutefois un manque de préparation assez notable s'est fait ressentir chez des candidats qui n'avaient pas préparé les questions de culture générale financière. Dès lors que les candidats sortaient de leur zone de confort, ils se retrouvaient en difficulté. A noter également que peu de candidats ont su se projeter dans l'avenir et leur carrière. Le jury a repris parfois des questions de l'écrit pour lesquelles le niveau de réponse était insuffisant comme par exemple, la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics (actualité de l'année 2023) et les marchés publics. Il a été regrettable de voir que certains candidats n'ont pas pris la peine de se renseigner sur les questions les ayant mis en difficultés à l'écrit.

Il s'agissait d'un concours externe pour lequel tous les candidats étaient déjà en poste comme contractuels (avec plus ou moins d'ancienneté).

Lors des échanges, le jury s'est attaché à déterminer la capacité du candidat à répondre aux attendus de la fiche de poste et à sa capacité à les mobiliser dans une autre affectation.

Certains candidats ont non seulement démontré leur maîtrise de leurs fonctions actuelles mais également leur esprit d'initiative et leur adaptabilité. Les candidats ayant su répondre à des questions plus éloignées de leur domaine d'activités ont ainsi démontré leur curiosité et leur bonne préparation à l'épreuve.

Certains candidats ont semblé ne pas avoir pris en compte les attendus du concours.

Le jury attendait que les candidats démontrent :

- un effort de préparation
- une capacité à se projeter dans les missions du niveau du concours
- une connaissance de base sur l'environnement universitaire
- un bon niveau technique en comptabilité et finance

Le jury souligne la disponibilité et l'efficacité du bureau des concours qui a permis au jury et aux candidats de disposer de bonnes conditions de travail.

Fait à Saint-Martin d'Hères, le

Signature de la Présidente de jury :

